

Déchets nucléaires

La France a mis en place des solutions de gestion opérationnelle pour 90 % du volume des déchets radioactifs produits et étudie ou conçoit des solutions à long terme pour les 10 % restants.

De faibles volumes de déchets (par habitant/an)

14 t de déchets industriels



350 kg de déchets ménagers



100 kg de déchets toxiques industriels



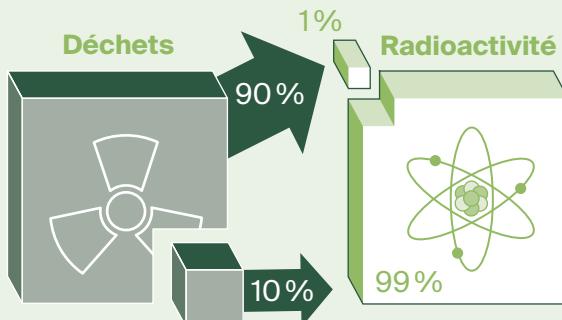
2 kg de déchets radioactifs

1200 producteurs en France

59 %
Électronucléaire



90 % des déchets sont à vie courte, de très faible à moyenne activité.



10 % des déchets sont à vie longue, et concentrent 99 % de la radioactivité.

Entreposage versus stockage

solution à court terme, temporaire



Entreposage

Si décision de l'entreposage en surface : report de la décision aux générations futures.

Solution à long terme, réversible

Stockage

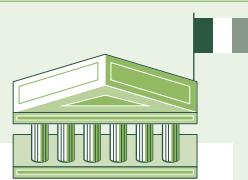


Stockage sûr, en profondeur

(- 500 m dans l'argile)

→ Projet CIGEO

Une gestion encadrée par des lois



→ Loi du 30 décembre 1991

→ Loi-programme du 28 juin 2006

→ Directive 2011/70/Euratom du 19 juillet 2011, ou directive « déchets »

→ Loi du 25 juillet 2016

→ Des débats publics de citoyens (2005, 2013, 2019)

Éthique

Entreposage ou Stockage ?

Un sujet très discuté en France et un consensus scientifique mondial

Si décision du stockage en profondeur

- réversibilité prévue du stockage pendant 100 ans
- gestion considérée comme la plus sûre à long terme pour les générations futures
- prise de responsabilité des générations actuelles.
- Le stockage en profondeur est l'option privilégiée par tous les pays dans le monde.

Financement en France

Principe du pollueur = payeur



La gestion des déchets est déjà incluse dans la facture d'électricité

